



# **Rapport d'audit interne sur les Services d'évaluation des mesures et des analyses du risque**

**Bureau du surintendant des institutions  
financières Canada**

**Novembre 2013**



## Table des matières

---

|  |    |
|--|----|
| 1. Contexte.....                             | 3  |
| 2. Objectif, délimitation et stratégie ..... | 5  |
| 3. Conclusion.....                           | 7  |
| 4. Observations et recommandations.....      | 8  |
| 5. Réponse de la direction .....             | 10 |

---

## 1. Contexte

---

### Introduction

La fonction de la Vérification interne réalise des travaux de certification pour déterminer si les processus de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), tels qu'ils ont été conçus et présentés par la direction, sont adéquats et fonctionnent de manière à ce que les risques soient bien identifiés et pris en charge, et pour veiller au respect d'exigences exprimées sous forme de politiques, de plans, de procédures ainsi que de lois et de leurs règlements d'application.

La surintendante et le Comité de vérification du BSIF ont consenti à ce que les Services d'évaluation des mesures et des analyses du risque (SEMAR) soient inscrits dans le Plan de vérification interne du BSIF de 2013-2014.

Le présent rapport rend compte des résultats de cette vérification. Il s'appuie sur les travaux achevés à la fin de juillet 2013. La recommandation de l'auditeur aidera les SEMAR à améliorer continuellement le cadre de contrôle qu'ils appliquent à l'approbation des modèles de capital réglementaire.

Le présent rapport a été présenté au Comité de vérification le 21 novembre 2013 et approuvé par la surintendante le 29 novembre 2013. Le surintendant auxiliaire, Surveillance, et les membres de la haute direction des SEMAR, qui ont fourni les commentaires de la direction présentés ici, l'ont également examiné.

---

### Contexte

Les fonds propres sont une source de soutien financier permettant de protéger une institution contre les pertes imprévues et constituent par conséquent un élément clé de sa sûreté et de sa solidité. Même si les exigences minimum de fonds propres pour les risques du premier pilier (c.-à-d. les risques opérationnel, de crédit et de marché) peuvent être calculées selon des approches standards, la ligne directrice *Normes de fonds propres* (NFP) du BSIF permet aux institutions de dépôts (ID) d'utiliser des modèles de fonds propres mis au point à l'interne pour arriver à une mesure plus « sensible aux risques ». Il s'agit d'inciter les institutions à mieux gérer les risques grâce à une harmonisation plus étroite des exigences de fonds propres réglementaires avec les mesures internes des risques, ce qui permet de réduire les exigences de fonds propres lorsque la situation s'y prête.

Les ID doivent toutefois obtenir l'accord explicite du BSIF pour a) utiliser tout nouveau modèle de fonds propres; et b) apporter toute modification importante à un modèle approuvé. De plus ces modèles sont assujettis à des examens et à des contrôles de surveillance périodiques après leur approbation pour déterminer s'ils conviennent toujours.

---

*Suite à la page suivante*

## 1. Contexte, suite

---

### Contexte (suite)

Les SEMAR sont responsables au premier chef de l'administration du processus d'approbation des modèles de fonds propres des ID. Ils effectuent également un contrôle des modèles de fonds propres au moyen d'examen et d'analyses ciblés pour s'assurer qu'ils répondent en permanence à l'ensemble des attentes du BSIF en matière de gestion et de contrôle des risques. Même si les SEMAR sont les principaux responsables du processus d'approbation, ils mobilisent des intervenants à l'intérieur comme à l'extérieur du BSIF pour bénéficier de leur rétroaction tout au long du processus.

---

### Contexte

Les SEMAR forment l'un des sous-groupes de soutien de la surveillance du Secteur de la surveillance qui contribuent à l'exécution du mandat du BSIF consistant à protéger les déposants et les souscripteurs contre les pertes indues.

En appliquant le processus d'approbation des modèles de fonds propres réglementaires, les SEMAR cherchent à faire en sorte :

1. que les règles de fonds propres sur les critères d'utilisation des modèles internes soient interprétées de manière exacte;
2. qu'il existe un ensemble de critères pour évaluer les modèles de fonds propres et en approuver l'utilisation aux fins réglementaires;
3. que les règles sur les fonds propres et les critères d'approbation soient appliqués de façon cohérente à l'ensemble des risques, des types de produits et des secteurs d'activité; à l'ensemble des institutions financières d'un même secteur; et à différents secteurs, le cas échéant.

Afin de réaliser ces objectifs, le BSIF a formellement enchâssé son processus d'approbation des modèles de fonds propres dans un cadre officiel (le « Cadre ») qui comporte trois volets :

1. le cadre conceptuel pour l'approbation et la surveillance des modèles de fonds propres réglementaires (le **Cadre conceptuel**);
  2. la politique en matière d'approbation des modèles de fonds propres (la **Politique**);
  3. Le processus d'approbation et de suivi des modèles de fonds propres (le **Processus**).
- 

*Suite à la page suivante*

## 2. Objectif, délimitation et stratégie

---

**Objectif** L'audit visait à fournir l'assurance raisonnable que le processus de surveillance régissant l'approbation des modèles de fonds propres réglementaires est appliqué de manière efficace aux demandes d'approbation de ces modèles soumises par les ID.

Plus précisément, nous cherchions à déterminer si :

1. les modèles de fonds propres mis au point par les ID sont évalués et approuvés par le BSIF conformément au Cadre;
  2. les contrôles appropriés d'assurance qualité sont en place pour veiller à ce que les décisions d'approbation soient prises de façon cohérente et bien étayées;
  3. la direction supervise adéquatement le Cadre conceptuel, la Politique et le Processus pour s'assurer qu'ils sont à jour.
- 

**Délimitation** L'audit a passé en revue les principaux contrôles des six étapes du processus d'approbation des modèles de fonds propres, telles que décrites dans le processus d'approbation et de suivi des modèles de fonds propres du BSIF, à même un échantillon de demandes d'approbation approuvées ou à l'étude et présentées par des ID pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2012 et le 30 avril 2013.

Nous avons aussi examiné comment la direction supervise le Cadre et atténue les risques pouvant entacher la viabilité du Cadre et les processus à l'appui de l'approbation des modèles de fonds propres.

---

**Éléments exclus de la portée de l'audit** L'audit n'a pas :

- examiné la conception des principaux contrôles du processus d'approbation des modèles de fonds propres. Puisque l'examen consultatif effectué par la Vérification interne en mai 2010<sup>1</sup> n'a pas mis au jour de lacunes sérieuses et que le Cadre n'a pas subi de changements importants au chapitre de l'approbation des modèles de fonds propres des ID, la VI ne s'est pas penchée de nouveau sur la conception des principaux contrôles;
- évalué l'exactitude et l'intégralité de l'analyse du BSIF à l'appui des conclusions et des décisions résultantes d'approbation ou de report des modèles de fonds propres.

---

*Suite à la page suivante*

---

<sup>1</sup> Cet examen a évalué la conception du processus d'approbation et de suivi continu des modèles de fonds propres réglementaires. D'après cet examen, les SEMAR ont mis au point un processus exhaustif et l'on n'a relevé aucune lacune significative touchant la conception du processus de base.

## 2. Objectif, délimitation et stratégie, suite

---

**Méthode  
d'audit**

L'audit s'est déroulé conformément aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne de l'Institute of Internal Auditors et à la *Politique sur la vérification interne* du Conseil du Trésor.

On s'est surtout appuyé sur le cadre intégré de gestion du risque d'entreprise du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), qui est reconnu internationalement.

Aux fins de cet audit, nous avons :

- passé en revue le Cadre d'approbation des modèles de fonds propres afin d'élargir notre compréhension des exigences;
- passé en revue le processus d'approbation, avec les dirigeants des SEMAR et d'autres intervenants internes, afin de bien comprendre le processus d'approbation des modèles de fonds propres réglementaires, du contrôle de la qualité et de la supervision exercée par la direction;
- passé en revue les documents d'examen du BSIF se rapportant aux demandes d'approbation de modèles de fonds propres soumises par les ID pour déterminer si l'on peut suivre le raisonnement qui sous-tend la décision d'approbation des modèles et si les contrôles d'assurance qualité à chaque étape du processus d'approbation fonctionnent de manière efficace;
- participé à des discussions et à des entrevues avec les principaux employés et intervenants.

---

*Suite à la page suivante*

### 3. Conclusion

---

#### Conclusion

Dans l'ensemble, la Vérification interne est raisonnablement certaine que le processus de surveillance régissant l'approbation des modèles de fonds propres réglementaires est appliqué de manière efficace et cohérente aux demandes des ID. Plus précisément :

1. les modèles de fonds propres mis au point par les ID sont évalués et approuvés par le BSIF conformément au Cadre;
2. les contrôles appropriés d'assurance qualité sont en place pour veiller à ce que les décisions d'approbation soient prises de façon cohérente et bien étayées;
3. la direction supervise adéquatement le Cadre conceptuel, la Politique et le Processus pour s'assurer qu'ils sont à jour.

La Vérification interne a relevé une amélioration qui permettrait aux SEMAR de renforcer davantage le Cadre conceptuel, la Politique et le Processus afin de refléter les pratiques opérationnelles.

D'après mon jugement professionnel de dirigeant principal de la vérification, les procédures d'audit appliquées sont suffisantes et adéquates et les preuves recueillies pour confirmer l'exactitude de l'opinion formulée dans le présent rapport aussi. Pour formuler cette opinion, nous avons établi une comparaison entre la situation, telle qu'elle était au moment de l'audit, et les critères d'audit définis au préalable et approuvés par la direction. L'opinion ne vise que l'entité à l'étude. L'audit a été réalisé conformément aux normes d'audit interne du gouvernement du Canada, comme en témoignent les résultats du programme d'assurance et d'amélioration de la qualité.

Nous tenons à souligner l'excellence des rapports et des échanges de vues que nous avons eus avec tous ceux ayant participé à l'audit. Il aurait été impossible de procéder à un examen aussi approfondi et de cibler avec autant de précision les points importants sans le soutien dont nous avons bénéficié tout au long de l'audit.

---

Dirigeant principal de la vérification, VI

---

Date

---

*Suite à la page suivante*

## 4. Observations et recommandations

---

**Critères d'évaluation de l'audit**

Les critères d'audit découlent de l'évaluation, par la Vérification interne, des principaux risques inhérents pour les SEMAR, et ils se fondent sur le cadre intégré de gestion du risque d'entreprise du COSO, qui est reconnu internationalement.

---

**Processus et activités de contrôle**

- a. Les analyses et les évaluations étayant les décisions d'approbation des modèles de fonds propres sont documentées et archivées de façon appropriée. Il y a place à amélioration; voir la rubrique « Recommandation 1 » de la section « Observations et recommandations » ci-après.
  - b. Le protocole de communication (avec les intervenants internes et externes) tout au long du processus d'approbation des modèles de fonds propres est clairement défini et suivi.
  - c. Les décisions d'approbation sont rendues en temps opportun et selon les échéanciers convenus, le cas échéant. Le suivi des approbations conditionnelles est exécuté tel que prévu.
  - d. Des processus de contrôle de la qualité et de renvoi aux échelons supérieurs sont intégrés au processus d'approbation des modèles, et ils permettent de déceler les problèmes de qualité du travail et de concilier les divergences d'opinions de manière efficace. Il y a place à amélioration; voir la rubrique « Recommandation 1 » de la section « Observations et recommandations » ci-après.
- 

**Surveillance et rapports de gestion**

- a. Le Cadre est revu périodiquement pour veiller à ce qu'il demeure pertinent et traduise les changements qui touchent l'environnement, les gens et les processus.
  - b. Des pratiques et des outils pour faire rapport à la direction, par exemple, les mises à jour mensuelles sur les projets à l'intention du surintendant adjoint et les rapports trimestriels à l'intention de la haute direction, ont été instaurés et permettent de suivre les progrès réalisés en fonction des prévisions, de cerner les risques qui pèsent sur les prévisions et de rajuster le tir.
- 

*Suite à la page suivante*

## 4. Observations et recommandations, Suite

---

### Observation 1 **Observation : Renforcer le Processus d’approbation et de suivi des modèles de fonds propres afin de traduire les pratiques opérationnelles.**

La ligne directrice A-1, *Normes de fonds propres*, du BSIF oblige les ID à obtenir l’accord préalable du BSIF pour utiliser des modèles de fonds propres afin de calculer les exigences minimales de fonds propres réglementaires. Ces approches dites « internes » ou « avancées » sont conçues en fonction de chacune des catégories de risque du premier pilier (risque de crédit, risque opérationnel et risque de marché), et destinées à être utilisées lorsque l’ID respecte les « exigences minimales ».

Le Processus d’approbation et de suivi des modèles de fonds propres du BSIF (le « Processus ») étoffe les exigences d’approbation énoncées dans la ligne directrice en établissant les normes à la lumière desquelles le BSIF examine et approuve les demandes soumises par les institutions en vue d’utiliser des modèles de fonds propres. Le document relatif au Processus décrit les principales étapes de l’approbation et du suivi des modèles de fonds propres.

On a relevé ce qui suit dans des cas où les SEMAR disposaient d’un processus opérationnel alors que les consignes du Processus manquaient de clarté ou n’entraient pas :

1. les normes de documentation et d’approbation à adopter à l’égard des ID de plus petite taille par rapport à celles des ID plus importantes;
2. des critères permettant de distinguer une demande d’approbation d’un nouveau modèle d’une demande de modification importante d’un modèle existant.

#### **Recommandation :**

Pour éviter l’ambiguïté et assurer l’évaluation et l’examen cohérents des demandes d’approbation des modèles de fonds propres soumises par les différents types d’institutions, les SEMAR devraient songer à mettre à jour le Processus afin de fournir d’autres consignes au sujet des critères permettant de distinguer les divers types de demandes d’approbation des modèles de fonds propres, de même que des consignes précises sur la démarche à l’égard de l’examen, les exigences documentaires et les examens d’assurance qualité à adopter à l’intention des ID de plus petite taille comparativement à celles visant les ID plus importantes.

#### **Plan d’action :**

Nous proposons de renforcer le document relatif au Processus à l’aide de ces pratiques éprouvées lors du prochain examen annuel. Les travaux doivent débuter en octobre et un document provisoire devra être soumis à l’approbation du Comité d’étude des modèles de fonds propres en février 2014 et devra être prêt à être mis en œuvre d’ici le 1<sup>er</sup> avril 2014.

Responsable : Directeur général, SEMAR.

---

*Suite à la page suivante*

---

## 5. Réponse de la direction

---

**Vue d'ensemble** Le directeur général, SEMAR, le directeur principal, Analyse des marchés financiers et application de modèles d'analyse, le directeur principal, Groupe de soutien de la surveillance, et le surintendant adjoint, Secteur de la surveillance, ont tous pris connaissance du présent rapport et en acceptent les observations et la recommandation.

La recommandation aidera les SEMAR à continuer d'améliorer le processus d'approbation des modèles de fonds propres.

---

**Réponse et commentaires de la direction**

Les SEMAR souscrivent à la recommandation issue de l'audit. Comme nous l'avons signalé à l'équipe de la Vérification interne au cours de l'audit, nous avons constaté que la mise en œuvre de certains aspects du processus d'approbation est trop complexe ou peu pratique, et nous avons mis au point des pratiques ayant permis d'assurer à la fois l'exhaustivité et l'efficacité. Nous avons mis en place des plans en vue de mettre à jour le document relatif au Processus d'ici le début du prochain exercice.

Nous tenons à remercier l'équipe de la Vérification interne pour son professionnalisme et sa collaboration pendant l'audit, et de nous avoir transmis des points de vue qui nous serviront bien, tout comme le BSIF, à l'avenir.

---